

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 Juillet 2020

L'an deux mil vingt le 7 juillet à 19 heures 00 minutes le Conseil Municipal de la commune d'Hondouville (Eure) régulièrement convoqué, (02/07/2020) s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Max Mazaudier, sous la présidence de Jean-Charles PARIS - Maire.

Présents : M. Paris, Mme Fuentès, M. Duboc, Mme Dufour, Mme Ollivier, M. Pavlata, M. Lejeune, M. Gibout, Mme Aubry, M. Boisson, Mme Mazaudier, M. Jagu, Mme Zouin

Absents ayant donné procuration : M. Leroux à M. Lejeune, Mme Gondouin à M. Jagu

Secrétaire de séance : Grégory Gibout

Elus : 15

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 15

Ordre du jour

1. Informations du Maire

Le Département propose de subventionner des travaux à hauteur de 60%. Les élus vont se renseigner pour voir si la mise en accès handicapé de l'Auberge du Cheval blanc peut entrer dans ce cadre.

Nous avons reçu une demande concernant l'utilisation du stade pour y établir une aire d'éducation canine. Or, la municipalité ne souhaite pas donner un autre essor au stade municipal que celui du sport et notamment le football.

Le Préfet a envoyé une invitation à tous les nouveaux Maires afin de participer à un séminaire sur la mise en place de leur fonction.

Le ministère des Solidarités et de la Santé publique France renouvellent leur campagne d'information et de prévention des **risques liés aux fortes chaleurs** :

- Buvez de l'eau et restez au frais
- Evitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les volets et fenêtres le jour et aérez la nuit
- Mouillez-vous le corps
- Donner et prenez des nouvelles de vos proches

Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

- Lavez-vous les mains régulièrement
- Portez un masque
- Respecter une distance de un mètre entre chaque personne

La société CALDEA – Géomètres experts va intervenir le 15 juillet pour procéder à la division de la sente rurale n°39 sise à Canappeville et Hondouville (Hameau de Noyon).

2. Délibérations

- Délégation au Maire – annule et remplace la délibération 2020-020

Le maire de la commune peut recevoir délégation du conseil municipal afin d'être chargé, pour la durée de son mandat, de prendre un certain nombre de décisions. Des articles devaient être précisés conformément à la nouvelle législation.

Adopté à l'unanimité

- Approbation du Plan Local d'Urbanisme

Suite au rapport du commissaire enquêteur en date du 24 janvier 2020, des modifications mineures ont été apportées. Le Plan Local d'Urbanisme est prêt à être approuvé par le Conseil Municipal. Il est à la disposition du public et consultable aux jours et heures d'ouverture de la Mairie.

Voté à l'unanimité

- Droit de Prémption Urbain

Il est dans l'intérêt pour la commune de disposer d'un droit de préemption urbain sur la totalité des zones urbaines.

Voté à l'unanimité

- Bail Auberge du Cheval Blanc

Le Conseil municipal souhaite pérenniser l'activité de ce commerce. Il convient de modifier et établir le bail au nom du nouvel occupant concernant la location d'un immeuble à usage de commerce et d'habitation, situé 2 rue Jean Moulin et de fixer le loyer.

Voté à l'unanimité

Séance levée à 21h25

Le conseil municipal félicite les agents du service technique pour l'embellissement de la Mairie

Informations

Dates à retenir

Commission sport, loisirs, associations, environnement et patrimoine

04/09/2020 16h30 – 20h00 Forum des associations
Salle Jean Moulin
18-19 et 20/09/2020 journée Journées du patrimoine

Contact : Marie-Françoise Ollivier : 06 80 06 14 16

Comité des fêtes :

06/09/2020 Journée sortie canoé (à partir de 9h, départ d'Autheuil Authouillet –
possibilité de Co-voiturage)
16/10/2020 18h00 Remise des prix pour les maisons fleuries suivi du
repas des bénévoles à la salle Max Mazaudier
08/11/2020 Foire aux jouets et à la puériculture sous réserve des mesures
COVID
13/11/2020 soirée Danses Celtique au Zénith de Rouen sous réserve des mesures
COVID

Contact : Evelyne Fuentès : 06 33 43 76 80

Marie-Laure Paris : 06 10 46 14 05

Permanences des élus :

- Le mardi toute la journée,
- le vendredi de 16h à 18h
- et sur rendez-vous

Vacances d'été 2020 – Pôle animation jeunesse

Programme du 6 juillet au 21 août 2020

- PAJ Story
du 6 au 10 juillet : jeu, escape game et cinéma !
- Les J.O. d'été
du 13 au 17 juillet : Multitude d'épreuves athlétiques !
- Les arts de la rue
du 20 au 24 juillet : spectacle, musique & initiation au graff !
- Un déj presque parfait
Du 27 au 31 juillet : Cuisine et vidéo !
- Retour vers le passé
Du 3 au 7 août : histoire, pêche et détente !
- La semaine commando
Du 10 au 14 août : parcours du combattant, laser game, accorbranche ou encore initiation au judo...
- Spectacle son et lumière
Du 17 au 21 août : Flash-Mob, initiation guitare et musique électro

Inscris-toi ! Tu pourras choisir bien d'autres activités.

TARIFS

- Tarifs adhésion :

- Habitant du pays du Neubourg : 12€/an
- Hors pays du Neubourg : 18 €/ an

- Tarifs dégressifs - Familles du Pays du Neubourg

- 10€/an et par enfant si 2 ou 3 enfants inscrits
- 8€/an et par enfant si plus de 3 enfants inscrits

NAVETTE

Impossible pour tes parents de t'emmener aux activités ? Nous avons la solution !
Le PAJ propose une navette

Infos et renseignements :

- Benjamin Desaphy
- Tel : 06 74 02 62 44
- mail : paj@paysduneubourg.fr
- Facebook : PAJ Pays du Neubourg